

SUJET

2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Technologique

ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h--

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème3histoire ; thème2géographie ; thème3géographie ;

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 6



Première partie : questions (sur 10 points)

1. Définissez la notion de chaîne mondiale de valeur ajoutée.
2. Attribuez à chacune de ces définitions le terme qui lui convient :
 - Espace aménagé et mis en valeur dans le cadre d'une activité économique.
 - Déplacement dans un espace de personnes, de marchandises, de données immatérielles.
 - Entreprise ayant des activités dans plusieurs pays
3. En vous appuyant sur un exemple étudié en cours, définissez le terme « littoralisation ».
4. Justifiez l'affirmation suivante : « le projet républicain affirme des libertés fondamentales et unifie la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires...) ».
5. Citez deux crises auxquelles la III^e République fut confrontée.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

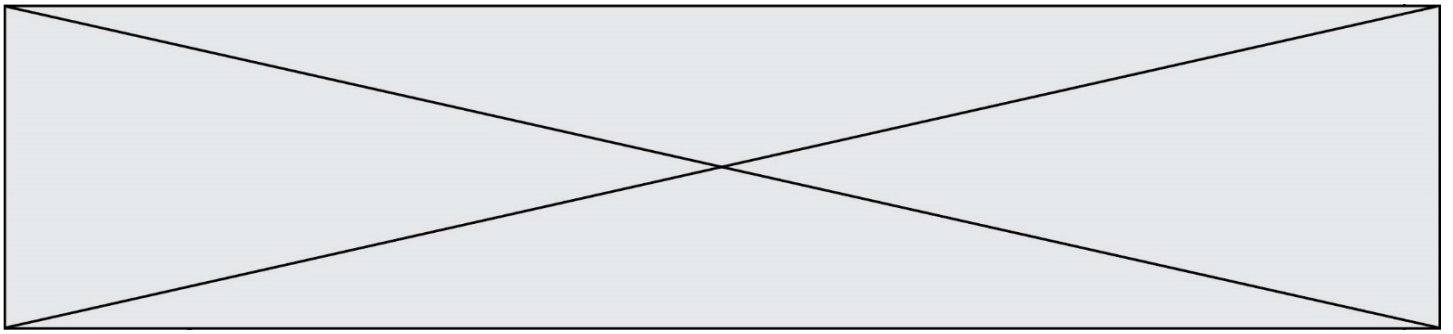
Sujet d'étude : les espaces périurbains en France métropolitaine et ultramarine

Document 1 : Les espaces périurbains critiqués

« Y a-t-il des territoires en France qui suscitent autant de controverses que le périurbain ? Ces espaces marqués par la discontinuité du bâti, spatialement à l'écart des pôles urbains mais fonctionnellement très intégrés à ces derniers, présentent certes des habitats diversifiés et des activités multiples (supermarchés, zones d'activités de nature très variable, entrepôts, etc.), mais sont la cible de critiques récurrentes : « critiques socio-politiques (déficit en espaces publics, choix de l'entre-soi), esthétiques (uniformité de la construction pavillonnaire), économiques (coût de la dépendance automobile pour les particuliers et de la desserte en réseaux pour la collectivité) ou encore environnementales (consommation d'espaces agricoles) ». Pourtant, [...] ce sont dans les couronnes des grands pôles urbains et des pôles moyens que la croissance de la population est la plus forte !

L'urbaniste Eric Charmes décrit la périurbanisation comme un triple « émiettement de la ville ». L'émiettement politique se caractérise par des communes (villages, bourgs, petites villes) qui se mettent à fonctionner comme des clubs [...] où l'on a affaire [...] à des consommateurs d'espaces verts et de voisinage socialement homogène [...]. L'émiettement paysager repose sur le maintien de champs ou de forêts aux limites des communes, au-delà de l'ultime couronne de pavillons. Il vise à séparer chaque commune de ses voisines. L'émiettement social, enfin, renvoie au tri opéré dans le périurbain, à la faveur des prix du foncier. »

Source : Olivier Milhaud, géographe, « Périurbain : le débat est ouvert ! », *La Documentation photographique* n°8116, *La France des marges*, mars-avril 2017, p. 32.



Document 2 : La périurbanisation à Mennecey (département de l'Essonne, Ile-de-France)



Source : Géoportail, www.geoportail.gouv.fr

Questions :

- 1) Définissez les espaces périurbains.
- 2) Relevez les fonctions des espaces périurbains.
- 3) Expliquez pourquoi les espaces périurbains sont la cible de critiques.
- 4) Montrez que la périurbanisation transforme les espaces ruraux.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Sujet d'étude : L'agro-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine)

Document 1 : l'agrotourisme dans la Région Grand-Est

« Depuis plusieurs années, les consommateurs privilégient la consommation locale de produits et services. La région Grand Est recèle des atouts avec quelques bassins de consommation particulièrement développés tels que Strasbourg, Metz Métropole, elle est située au cœur de l'Europe. La région connaît une attractivité touristique en croissance. Dans les zones rurales, l'offre agro-touristique est en plein essor.

Dans ce contexte, le développement et l'accompagnement des circuits courts et de proximité sont prioritaires. L'enjeu pour les agriculteurs est de diversifier ces sources de valeur ajoutée par la mise en place de démarches individuelles et d'outils collectifs de transformation et commercialisation.

L'objectif du réseau des chambres à travers ses conseillers circuits courts est d'accompagner les agriculteurs dans la valorisation de leurs produits par le conseil en faveur de la diversification et de l'agritourisme. L'accompagnement se réalise dès l'émergence du projet grâce à l'accueil sur le point diversification. »

Source : Chambre d'agriculture. Région Grand-Est. <https://grandest.chambre-agriculture.fr/economie-filieres/diversification-agritourisme/>

Document 2 : affiche promouvant l'hébergement Airbnb¹ dans les espaces ruraux



Note :

1. Plateforme de location d'hébergement en ligne entre particuliers.



Source : <http://www.voyageons-autrement.com/airbnb-bienvenue-a-la-ferme-et-miimosa-s-associent-pour-soutenir-l-agrotourisme> [consulté en octobre2019]

Questions :

- 1) Définissez l'agrotourisme.
- 2) Décrivez les différents modes d'accueil et d'activités pour les touristes.
- 3) Montrez que les différentes activités illustrent la multifonctionnalité des espaces ruraux.
- 4) Pourquoi l'agrotourisme est-il encouragé ?